L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

BUREAUX, No 73, RUE DU CHARTRES

NOUVELLE-ORLEANS

JEUDI MATIN, 13 NOVEMBRE

HUITIEME ETAT ANNUEL
DE LA
Compagnie d'Assurance Mutuelle
de l'Etat de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans.

Total des primes dans l'année expirée le 30 sept 1866 ..... $126,120 42
Primes d'ancienneté $60,880 43
Primes de mer 30,205 21
Primes de rivières ..... 35,912 78 — 126,120 42
Primes remises 3,402 32
Primes non expirées ..... 14,660 65 — 18,062 97
Montant net des primes $107,254 45

PERTES PAYÉES
Pertes par incendie $19,280 29
Pertes par mer 14,436 16
Pertes sur les rivières ..... 17,609 20 — $51,324 65
Réassurances 2,920 00
Commissions pour cent de réduction 11,705 72
Appointements intérieur 6,864 32
Dépenses, loyer et intérêt de notre capital et profits et pertes ..... 10,241 35 — 32,732 34
Balance net du Compte $18,576 92

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Billets recevables		$17,986 00
Primes en voie de perception		12,880 67
Billets garantis		4 691 10
Prêts sur hypothèque		15 000 00
Prêts sur actions de banques		64,818 00
Actions de Valleite Dry Dock Company		7,500 00
Actions du Good Intent Turnpike Company		700 00
Actions de la Comp. d'Ass. de l'Union		6,715 00
Scrip des Compagnies d'Assurance		17,317 50
Propriété immobilière		3,065 0
Prêts sur		20,945 41
Balance de souscription		28,456 60
		$198,297 98

Le bilan qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

E. GANUCHEAU,
Président.

L. W. BAQUIÉ,
Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermentée et signé par le Président, ce 15 octobre 1866.
S. MAGNER, notaire public.

La Direction a résolu de payer SIX POUR CENT d'INTÉRÊT sur les certificats de profit des mêmes parts à partir du 9 novembre prochain. Elle a en outre déclaré un dividende scrip de trente trois et demi pour cent le montant net des primes participantes payables au reçu de la 8e séquence 1866—dividende pour lequel il sera émis des certificats à partir du 15 décembre prochain.

E. GANUCHEAU, Président.
A. BALDWIN, Vice Président.
L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.

DIRECTEURS

Chas Harding	A Baldwin	D P Logan
Chas H Leeds	A Palacio	J Zelley
C H Hodgings	William Hagl	J Cambell
C H Harris	Alex Marks	A Tertom
Jno Lopena	D L Kernion	I Dugas
J W Cooper	G B D'Aunoy	G B D'Aunoy
Thos Hanna	A Eimer Baden	M J Hamah
A A McIlhenny	A D Orfaf	E Gaudin
A H Holmes	F Lebarde	A Walthirch
C H Philips	B Herriman	C H Morton
L F Fabian	E Bordelaire	E F Hinton

Louisiana Equitable Life Insurance Company.
CAPITAL $500,000
BUREAUX, RUE DU CANAL, No. 148, NOUVELLE ORLÉANS.

— Directeurs —

John Pemberton, W. S. Pike, Ed. Rigney,
F. A. Tyler, J. W. Burke, Alex. Bonneval,
C. H. Slocomb, Jos. Jones, C. E. Gardner,
F. Delassize, E. S. Fenn, W. S. Kendall,
Geo. A. Foulkes, Rev. Barnum, Marshall J. Smith.

JOSEPH ELLISON Président. W. S. PIKE, Vice-Président
Dr CLAUS DERAIZE, Ag. Méd. W. F. HARRISON, Sec.

— Médecins —

Dr S. A. Mims, Dr S. Choppin,
Dr G. R. Lemonnier, Dr Henry Dickson,
Dr J. Hampden Lewis, Dr W. C. Hunter,
Dr G. A. Bennett, consult.

La Compagnie émet TOUTES SERTES D'ASSURANCE SUR LA VIE—Assurance ordinaire et temporaire—Assurance de dot et de rente—Rente viagère—Assurance participantes et non participantes—Assurance à deux tout simple les que sont d'autres sont Compagnie.

Les renseignements ne sont pas fournis ... 1 an

Compagnie d'Assurance Germania, de la Nouvelle-Orléans.

SECOND ETAT ANNUEL

CONFORMÉMENT à la Charte, la Compagnie publie l'état suivant de son affaires :

Total des primes de l'année expirée le 31 mars 1866		$208,278 42
Primes d'ancienneté	$108,288 60	
Primes de mer	37,420 21	
Primes de rivières	74,728 15	220,436 96
Moins primes remboursées	4,657 97	
Montant en réserve pour risques non expirés	39,020 42	43,678 39
Montant net des primes		164,758 17
Pertes payées :		
Pertes par l'incendie	20,666 15	
Pertes par mer	34,023 43	
Pertes sur rivières	4,777 93	
		59,467 52
Réassurances	11,304 94	
Dépenses, intérêt	20,383 69	
Taxe et consommation	10,236 67	
Et et le 4e d'consommation	28,456 45	
Réservé pour pertes non réglées	39,020 42	109,404 22
Balance net		55,453 95

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Billets pour notions	124,000 00	
Effets	3,285 32	
" par comptes individuels	32,855 77	
Prêts sur garantie, sur demande	64,285 00	
Prêts sur hypothèques	32,000 00	
Garantie de la ville	2,000 00	
Garantie des Etats-Unis	32,187 61	
En caisse	64,121 69	329,235 39

Les bilans qui précèdent ont une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

(Signé:) D. MICHEL, Président.
R. MAIER, Secrétaire.

Assermenté et signés, pardevant moi, ce 11 avril A D. 1866.

(Signé:) PAUL W. COLLINS,
Troisième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Le 5 du courant, il sera ajouté des Directeurs, il a été résolu qu'un dividende de $30 par action est déclaré et sera porté en crédit des billets d'actions non encore payés.

R. MAIER, Secrétaire.

— DIRECTEURS —

J. H. Hotzer, C. V. Fenton,
F. A. Leidig, R. Zehrfuhr,
Thos. Schatz, G. H. Kortendiek,
Geo. Merz, Louis Schroen,
Chas Seidlitz, G. L. L. Meyer,
L. F. Berlp, H. Bimen,
D. Michel, F. Del Sordo,
August Kenig, J. A. Stiffer,
Chas. Lorellat, X. Wetzenbach,
Julius Hermann, A. Bauer,
F. Frob, J. J. Wachsthig,
F. M. Zi'glar, J. F. Rauch.

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nille-Orléans.

ONZIEME ETAT ANNUEL
Des affaires de la Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nille-Orléans.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1866.		
Primes et chèques d'ancienneté	$110,139 22	
" " de mer	37,314 14	
" " de mer	32,941 35	
Risques non expirés le 30 avril 1866	32,956 61	
		$203,351 32
En moins, primes remboursées.	4,769 10	
Montant des primes		198,582 22
Pertes payées dans l'année—		
Pertes par l'incendie	$19,244 10	
" par les rivières	36,388 42	
" sur mer	22,089 20	
Total des pertes	77,720 11	
Réassurances	3,720 20	
Dépenses et intérêt de scrip ; de notes, escomptes et intérêt	19,966 20	
Taxes et revenu int	3,771 66	
Vingt cinq et quinze pr cent remboursé	38,883 66	
En réserve pour risques non expirés	37,916 32	
		$171,666 39
Balance net		26,916 00

L'actif de la Compagnie est :

Primes		77,720 11
" par hypothèque		32,000 00
Effets reçus		7,200 45
Actions sous et autres garanties		245,288 20
Propriétés foncières		15,000 00
Comptes individuels payés		65,000 00
En caisse		63,000 00
Scrip d'autres Compagnies		2,000
		$512,208 20

Les bilans qui précèdent ont une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie :

A. CHIAPELLA, Président.
J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans—Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce troisième jour de mai 1867.

S. MAGNER, notaire public.

Les Directeurs ont déclaré un dividende de vingt pour cent du scrip (non encore payé) de la Compagnie, à partir de l'an 1866.

Il sera payé sous peu, à partir de l'an 1866 sur pour cent d'intérêt sur le scrip non encore payé de Compagnie.

— DIRECTEURS —

A. E. Sohm, A. Chiapella, L. F. Gomez,
L. Hamlet, W. S. Schmidt, R. W. Adam,
C. Cohn, S. Salay, J. J. Fernandez,
A. Coll, J. A. Sigmstroff, F. L. Richardson,
Goldstein, V. Sentin, C. Shandle.
14 mai—6 m

Wm. B. MORRIS & Co.
AGENTS D'ASSURANCE.

ETNA, DE HARTFORD.
Actif ..... $4,000,000.

HOME, DE NEW-HAVEN.
Actif ..... $1,450,000.

Représentant du capital d'assurance de SIX MILLIONS.
Risques d'incendie, de sinistres et de mer ferme.
19 sept—6m

LA
COMPAGNIE NATIONALE
DE
TELEGRAPHE.

UNE NOUVELLE ENTREPRISE, portant le nom de
"Compagnie Nationale de Télégraphe," a été organisée. Elle a des précieux privilèges qui lui sont accordés par une loi récente du Congrès pour établir des lignes de télégraphe sur tous les principaux chemins de fer des Etats-Unis. Les actions seront émises sur le même principe que celles des "Marchants Union Express Company" qui vient de commencer les opérations. Il n'est de faire en sorte que les négociants d'abboucment à la nouvelle entreprise, mais pour vendre les actions que de s'assurer du commerce du pays que traversent les lignes.

Le capital doit être de

$10,000,000

représenté par $100,000 actions de

$100 au pair,

Mais le montant à payer comptant est de

$35 par actions,

et sera versé comme suit : un pour cent du montant de la souscription, et rien de plus, jusqu'à ce que toutes les actions soient prises ; ensuite, sur appels des Directeurs. Les versements ne doivent pas excéder cinq pour cent par mois. Lorsqu'il sera été payé trente cinq pour cent de la valeur (un pair) des actions, des certificats d'actions seront émis. Ce paiement mettra dans la ... tions de la Compagnie un

Capital de $3,500,000

qui suffira pour l'établissement de lignes doubles jusqu'à tous et presque tout les points qu'ont stations les monopoleurs actuels.

Les compagnies actuelles de télégraphe du pays qui ont consolidées en un énorme monopole ; elles gagnent plus de six millions de piastres par an, soit cent pour cent sur le cout de leurs lignes.

Le gouvernement des Etats-Unis a reconnu l'importance du projet de la Compagnie Nationale de Télégraphe en donnant à celle et des privilèges que n'a jamais obtenu une seule agence de ce genre. Par exemple, il n'a aucun droit pouvait à une compagnie de construire des lignes sur terre les chemins de fer et tendre les routes de la malle. La position de la compagnie, diffère de celle de toutes les compagnies qui l'ont précédée. La question de droit de passage est à jamais décidée.

Les actions de cette compagnie ne peuvent être ni vendues et transférées à une autre compagnie quelconque.

Au lot de Congrès en vertu de laquelle cette compagnie a été organisée déclaré tout transfert des privilèges concédés.

Les appels de fonds—Comment ils doivent être faits.

Un pour cent des actions sera exigé au moment de la souscription, et des appels successifs qui ne devront pas excéder cinq pour cent par mois seront faits, par les Directeurs, lorsque ceux-ci les croiront nécessaires pour établir les lignes. mais il ne sera pas fait d'appel, après le paiement de cet un pour cent, avant que la souscription ouverte tout le capital.

Capital nécessaire pour le moment.

La Compagnie croit qu'il suffira de trente-cinq pour cent du capital pour construire et établir complètement

25,000 milles de Télégraphe

qui relieront entre eux tous les centres de commerce et les points importants des Etats-Unis. Cette opinion repose sur l'évaluation des personnes responsables qui ont effort d'établir les lignes.

La Compagnie Nationale de Télégraphe est organisée en vertu des lois de l'Etat de New York et de privilèges concédés par une loi du Congrès du 24 juillet 1866.

Président—GEORGE B. SENTER, Cleveland, Ohio.
Vice-Président—ROBERT SQUIRES, de la ville de New York.
Secrétaire—GEORGE B. WALTER, de la ville de New York.

BUREAUX de la COMPAGNIE
Nos 64 et 66 de Broadway, New York.

Du montant limité des actions de cette Compagnie est destiné à la Nille-Orléans. Ceux qui souscrivent au capital seront placés sur un pied d'égalité avec les organisateurs et auront, comme eux, tous les privilèges dont la Compagnie peut et pourra jouir plus tard.

Les souscriptions sont reçues par

DANIEL EDWARDS,
Directeur résidant des Etats de l'Alabama, du Mississippi, du Texas et de la Louisiane.
Nos 25, 26 et 27 de la rue Nile-Levee,
Nouvelle-Orléans, Lou.
OU PAR
D. WEBSTER, au bureau de R. G. DUN & CO.,
No 70 de la rue du Canal.

Les personnes qui prendront des actions sont priées d'en informer le directeur résidant, Daniel Edwards, de ce ... 6 sept.—3 m.L.1 2 M J S

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.
Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun
NILLE-ORLÉANS, 20 janvier 1866.
DEUXIEME ETAT ANNUEL
De la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun, de la Nille-Orléans, pour l'Année expirée le 31 décembre 1866.

Montant de primes pour l'année expirée le 31décembre 1866, savoir :

Sur les risques d'incendie	$101,471 92	
Sur les risques de mer	68,968 94	
Sur les risques de rivières	66,468 34	
		$217,404 71
Plus, les risques non expirés pour 1866	66,866 00	$284,269 71
En moins, les risques non expirés pour 1867	$ 66,416 00	
Primes remboursées pour 1867	2,852 94	$ 69,264 94
Montant net des primes le 31 déc. 1867		$215,004 77

Pertes payées dans l'année—

Pertes par l'incendie	$22,422 12	
Sur les risques de mer	29,241 32	
Sur les risques de rivières	26,022 84	
		$106,715 32
Plus, réassurances	$ 5 76	
Commissions de primes	66,46 67	66,974 62
Dépenses, taxes, loyer, profits et pertes, etc., escompte et intérêt en moins		71,610 32
Réservé pour pertes payées l'année sur scrips des en 1866 y compris les balances	39,333 10	
		$284,600 94
Balance net		$ 69,161 83

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Sum cent neuf bons consolidés de la ville, évalués à 90%		$107,200 00
Sept vingt quatre bons de la ville de Grand chemin de fer de la N.-O., de Jackson et de Meridi à 70 %	68,880 00	
Sept deux bons de la ville du Grand chemin de fer de a N.-O., des Opelousas et de l'Ouest, évalués à 70 %	71,400 00	
Vingt-huit bons de la ville du chemin de fer Pontchartrain, évalués à 70 %	17,500 00	
Quatre bons de l'Etat du chemin de fer des Opelousas, évalués à 50 %	2,000 00	
Six bons de l'Etat du chemin de fer de Mexique, évalués à 50 %	3,000 00	
Sept bons de l'Etat du chemin de fer de Vicksburg, S. et Vinne, évalués à 50 %	4,500 00	
Actions de Banque et de jo. Compagnie des ...		
Gas, etc.	102,425 00	
Prêts sur garantie	30,000 00	
Prêts sur hypothèque	30,000 00	
Billets à recevoir	11,288 00	
Primes dues et en voie de perception	67,125 00	
Scrips d'autres Compagnies d'assurances	12,420 00	
Comptes à recevoir pas encore	4,000 00	
Coupons de la ville, dû et non recouvrés	10,000 00	
En caisse	84,984 41	
		$799,768 41

Au tableau qui précède est une copie exacte tirée des ... Compagnie.

THOMAS SLOO, Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé par devant moi, ce 20 janvier 1866.
PARIS CHILDRESS,
Deuxième Juge-de-Paix de la Paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer, à partir du deuxième mardi de février prochain, un pour cent d'intérêt sur les certificats de paiement non encore payés. De sus, on entre déclaré un dividende—scrip de trente deux pour cent sur le montant net des primes dues l'année expirée le 31 décembre 1867—dividende sur lequel il sera émis des certificats à partir du 16 mars prochain.

THOMAS SLOO, Président.
JOHN G. GAINES, Vice-Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

DIRECTEURS :

Jno. G. Saloon,	S. J. Hart	
Henry Kershaw,	Jno. C. Richs	
H. V. Lonsdale,	J. H. Scandlin,	
B. Simon,	J. B. Sun,	
J. C. Sarell,	Thos. Sloo,	
Thos. A James		26 janv—6

HUITIEME ETAT ANNUEL
DE LA
Compagnie d'Assurance Mutuelle
du PEUPLE,
RUE CHARTRES, No 14.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 31 juillet 1866 ..... $ 69,692 22

Savoir :

Sur les risques d'incendie	$ 30,455 62	
Sur les risques de mer	3,888 41	
Sur les risques de rivières	3,279 25	$ 40,623 28

Moins :

Pertes sur les risques d'incendie	$ 4,561 71	
Pertes sur les risques de mer	3,332 65	
Pertes sur les risques de rivières	1,079 20	$ 11,973 56
		$ 28,649 72
Frais de bureau, loyer, réassurance, etc., déduction faite du montant en crédit du compte courant	$ 12,325 65	
Réassurances	3,320 65	
Primes remboursées	350 11	$ 15,996 80
		$ 12,902 92
15 p. 0/0 alloué aux assurés	5,000 00	
Réserve pour risques non expirés	5,155 20	
		$ 1,767 72
En caisse	$ 2,259 49	
Billets à recevoir	302 21	
Scrips d'autres Compagnies d'assurances	2,320 00	
Primes en voie de perception	4,977 94	
Balance due sur des billets de souscription, considérée bons	76,559 00	$ 87,409 15
Valeurs diverses, portées sur compte courant		$ 89,176 87

Extrait correct des livres de la Compagnie,
LLOYD R. COLEMAN, président,
CHS. ENGSTFELD, secrétaire.
Assermenté et signé devant moi, ce 16 août 1866.
JOHN F. ROUSSAN,
Sous Juge de Paix.

La Compagnie d'assurance Mutuelle du Peuple, en mettant sous les yeux du public l'état qui précède, a l'honneur d'annoncer en même temps à ses amis que des billets de souscription complètement circulant en ce moment (quelques-uns) elle compte que cette souscription portera son capital au chiffre d'environ $300,000 et lui permettra d'agrandir le cercle de ses opérations.

La nouvelle direction désire ardemment rendre la Compagnie utile et prospère, elle espère que les efforts qu'elle fait dans l'intérêt d'une des plus anciennes institutions de la Nouvelle-Orléans auront l'approbation confiante et le nombreux patronage de notre population.

A l'élection qui a eu lieu le 20 juillet 1864, les membres dont les noms suivent ont été élus Directeurs pour l'année.

DIRECTEURS :

W. C. C. CLAIBORNE,	ARTHUR FORSTALL
ADOLPHE SCHERIBER,	B. LAFLACE,
FORBERTES DOLHONDE	J. A. BRASSELMAN,
CHS. G. JOHNSON,	ROBERT A. HOUSE,
J. F. TODD,	S. GERSON,
L. L. BRUCE	EDWARD COCHRAN

A une réunion des nouveaux Directeurs, le 17 août 1866, M. LLOYD R. COLEMAN a été réélu président et M. Chs. Engstfeld a été réélu secrétaire.

CHS. ENGSTFELD, secrétaire.

Wanted—1m

DIX-NEUVIEME ETAT ANNUEL
DES AFFAIRES DE
la Compagnie d'Assurance
Mutuelle du Crescent.
Nouvelle-Orléans, 22 mai 1866.

LES DIRECTEURS, conformément à la Charte, présentent l'état suivant des affaires de la Compagnie le 30 avril 1866—

Primes d'ancienneté, dans l'année.	$232,122 20	
Primes de mer " "	94,022 30	
Primes de rivières " "	177,204 32	
		$507,779 22
Total net des primes		$467,564 32

Pertes par l'incendie, payées et déclarées ..... $ 32,000 00
Pertes de mer 27,694 00
" rivières 33,372 67
Pertes payées 93,045 54
Pertes—réassurances et compte courant 20,192 20
Net des scrips ..... 27,040 00 — $234,019 21
Dépenses, intérêt, escompte, loyer, frais généraux, commissions, etc. 87,040 00
Balance net $141,955 1

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Billets à recevoir	$ 37,494 32	
Prêts sur bonnes hypothèques.	69,349 32—106,837 65	
En caisse	$104,377 34	
Prêts garantis par actions sur demande	63,000 00—$167,377 34	
Prêts garantis par actions à terme	$11,200 00	
Propriétés foncières	76,000 00	
Scrip d'autres compagnies et compte de scrip	45,962 50—$133,172 4	
Bons consolidés de la ville	$50,000 00	
Bons de la ville	98,000 00	
Actions de Banques et autres.	126,977 77—$288,977 17	
Comptes pour bons de la ville.		
Intérêt	$14,000 00	
Dû pour primes et en voie de perception	41,820	
		$779,814 6

La Compagnie possède également :

Billets compromis, actions et bons		$450,262
Compte de scrips forfaits		7,000
Intérêts non réclamés	$7,000 35	

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 28 mai 1866.
PARIS CHILDRESS,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

La Compagnie payera un intérêt de 8 pour cent, à partir du deuxième lundi de juillet prochain, sur porte sur les certificats de scrip non encore payés. Les Directeurs ont en outre déclaré un dividende-scrip de trente-trois et un tiers pour cent sur le montant net des primes pour l'année expirant le 30 avril 1866. Il sera émis des certificats pour le dividende-scrip, à partir du prochain lundi d'août prochain, sans intérêt ou escompte.

THOS. A. ADAMS, Président.
SAMUEL KENNEDY, Vice-Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

DIRECTEURS —

JOHN WAYTE,	C. T. BURGESS,
SAMUEL B. NEWMAN	P. R. FOLEY,
WM. EDWARDS,	A. G. OGDEN,
F. GOMEZ,	A. TOURNEUR,
ANT. PEYRE.	

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nille-Orléans.

HUITIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à la Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Primes d'ancienneté, dans l'année expirée le 31 décembre 1866 :		
Sur les risques d'incendie	$239,212 20	
Sur les risques de mer	69,492 32	
Sur les risques de rivières	32,792 32	
		$341,496 84
Total net des primes		$411,396 43
Moins primes remboursées pour 1866	$114,222 00	
Primes remboursées	4,114 41	
		110,077 43
Montant net des primes		$301,320 00

Pertes : Sur les risques d'incendie $20,700 00
Sur les risques de mer 61,000 00
Sur les risques des rivières 32,000 00
$113,400 00
Frais 4,000 00
Réassurances 11,000 00
Commissions 8,374 32
Balance 16,110 00
Intérêts du scrip ..... 20,000 00 — $204,000 00
Balance $97,440 10

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Billets à recevoir	$4,704 01	
Billets garantis et billets hypothécaires	210,207 00	
Net pour primes en voie de perception	69,860 1	
Sur les risques d'incendie	100,340 44	
Sur les risques de mer	32,120 00	
Sur les risques de rivières	60,777 80	
Moins : Dépréciation des ...	600,000 04	
Montant net		$355,[illegible]
Moins : Intérêts du scrips, non réclamés	7,000 00	
Intérêts payables		772 00
Intérêts payables	20,000 00	24,597 78
Actif net		$330,204 22

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

JOHN FENNERTON, Président.
PAUL FOURCHY, Secrétaire

ANNONCES PARISIENNES, Publiées par M. H. GAILLARDET,
No 8 PASSAGE SAULNIER, PARIS.

[M. HENRI GAILLARDET, 8 Passage Saulnier, à Paris, est seul éditeur de nos annonces parisiennes.
C'est à M. H. GAILLARDET, par conséquent, que doivent s'adresser MM. les annonceurs, notamment pour les spécialités de *Pharmacie, Drogueric, Parfumerie, Homœopathie, Articles de Paris, &c.*
Aucune annonce reçue directement ou indirectement, dans son diverses catégories ne pourrait être autorisée par nous en dehors de M. H. GAILLARDET.]

VIN ET SIROP DIGESTIFS DE CHASSAING

Composés avec les deux agents naturel
DE LA DIGESTION
la PEPSINE et la DIASTASE.

L'Académie de Médecine de Paris, dans sa séance du 29 mars 1864, a constaté dans un rapport spécial (Rapporteur M. le Dr. ROSEN O.) qu'il n'y avait aucune incompatibilité chimique entre ces deux agents digestifs, et que leur association devait rendre des services à la thérapeutique.
Ces préparations ont été appréciées par l'*Abeille Médicale*, le *Courrier Médical*, la *Gazette des Hôpitaux*, le Dr. JAMES, *, etc. Elles sont journellement prescrites par les médecins, surtout par les Drs. BARTH O., HERVEZ de CHEGOIN O., de l'Académie de Médecine ; ARNAL O., médecin de l'Empereur ; CAMPBELL, etc., pour régulariser les digestions difficiles ou incomplètes, arrêter les vomissements, la diarrhée, ranimer l'appétit, réparer les forces.
A PARIS, 3, AVENUE VICTORIA.—A la Nouvelle-Orléans : MM. MAUPERLL et BOGEL ; M. DUCONÉ, droguiste, et dans toutes les pharmacies.

MÉDAILLE D'HONNEUR.

HUILE DE FOIE DE MORUE DESINFECTÉE — BLANCHE ET BRUNE

En désinfectant l'Huile de Foie de Morue, M. CHEVRIER a donné à cette précieuse préparation thérapeutique une odeur et une saveur agréable qui ne lui enlèvent aucune de ses propriétés.
Cette importante découverte, qui a valu à son auteur une Médaille d'honneur, a généralement répandu l'usage de l'Huile de Foie de Morue désinfectée.
Les médecins la prescrivent de préférence à l'exclusion de toutes les autres, dans toutes les maladies où l'Huile de Foie de Morue est indiquée.
Voir, pour plus de détails, les rapports médicaux contenus dans la notice qui accompagne chaque flacon.

HUILE DE FOIE DE MORUE DESINFECTÉE — FERRUGINEUSE DE CHEVRIER

M. CHEVRIER a complété sa découverte en associant l'iodure de fer à l'Huile de Foie de Morue désinfectée. Cette Huile de Foie de Morue ferrugineuse a toutes les propriétés de l'huile et du fer ; elle se digère facilement et ne donne jamais de constipation. Elle est donc préférable aux autres préparations ferrugineuses (pilules ou sirop), elle convient dans toutes les maladies où le fer est employé. Phthisie pulmonaire, bronchite, rachitisme, scrofules, dartres, goutte, le rhumatisme chronique, les catarrhes anciens, les dyspepsies, leucorrhées, difficultés et faiblesses de constitution.

Pharmacie CHEVRIER, 21 rue du Faubourg Montmartre, à Paris.

A la même Pharmacie, on trouve le VIN et ELIXIR DE COCA, excellents toniques. Le TAFFETAS VULNÉRAIRE à l'ARNICA pour pansements des plaies, contusions, tumeurs blanches.
Les CHANULUS de BISMUTH composés contre les diarrhées, dysenteries, maux d'estomac, etc.
DÉPOTS : à New-York chez MM. JOHN MILHAU, pharmacien, 183, Broadway. — A la Nelle-Orléans, chez MM DUCOUSSO, MAUNELL et BOGEL, droguistes ; MONTROUS, DULOCHE, SCHWAB, LODIS CASTEL, pharmaciens, et dans les principales pharmacies de la Louisiane.

PEPSINE BOUDAULT

EXPOSITION UNIVERSELLE 1867
Le Jury Académique
a décerné la médaille unique
A LA PEPSINE BOUDAULT
la seule recommandée par le
Dr CORVISART, médecin de l'Empereur Napoléon III
et la seule admise dans les HOPITAUX DE PARIS.
Elle est conseillée par les plus grands médecins avec un succès infaillible, sous forme de vin, biscuits et poudre (2. de 30 gr.) dans les
Gastrites Gastralgies Aigreurs Nausées Pituites
Indigestions Diarrhées Gaz Pesanteurs Migraines
et les Vomissements chez les Femmes enceintes.
A la Nouvelle-Orléans, Mongin, Dufossé, Bogel, Maunel et Cie, Hart.
Et chez les principaux Pharmaciens anglais et français.
A Paris, chez MORREAU, succr, 24, rue des Lombards.

MAUX D'ESTOMAC. — Guérison en peu de jours par la CHARDON DE GELLOC, sous forme de poudre ou de pastilles.

MIGRAINES, NÉVRALGIES. — Ces affections sont dissipées rapidement par les PERLES D'ÉTHER du docteur Clertan.

L'ANÉMIE et les autres maladies qui résultent l'emploi des ferrugineux sont toujours combattues avec le plus grand succès par les PILULES DE VALLET. *Chaque pilule* porte en creux le nom de VALLET.

POUDRE DE ROGÉ. — Il suffit de faire dissoudre un flacon de cette poudre dans une demi-bouteille d'eau pour obtenir une limonade d'un goût agréable, qui purge sans donner de coliques.

VIN DE QUINIUM *de Laberraque*. — Ce vin, un des seuls dont la composition soit garantie constante, est une des meilleures préparations de quinquina. Il agit d'une façon remarquable sur les convalescents en leur rendant des forces et hâtant leur retour à la santé. Il guérit les fièvres anciennes alors que le sulfate de quinine n'agit plus.

MALADIES DE LA VESSIE. — La plupart de ces maladies, ainsi que les sciatiques, lombagos, et toutes les douleurs nerveuses en général, sont guéries par les PERLES D'ESSENCE DE TÉRÉBENTHINE de Clertan. Le professeur Trousseau dans son *traité de thérapeutique*, conseille de les prendre au moment des repas à la dose de 4 à 12.

HUILE *de foie de morue* DE BERTÉ, garantie pure et de première qualité ; une des seules approuvées par l'Académie de médecine.

AVIS. — *Tous ces médicaments ont été approuvés par l'Académie impériale de médecine de Paris.*

DÉPOTS : New-York, *Fougera, Milhau*. — Nouvelle-Orléans, *Dussopt*. — La Havane, *Serra et Cie*. — Caracas, *Stirup*. — San Francisco, *Lefebre et Cie*, et dans toutes les grandes villes.

ANÉMIE, *maux d'estomac, appauvrissement du sang, maladies des dames et des jeunes filles*, guérison par le Phosphate de fer soluble de LERAS, docteur ès-sciences. Le ferrugineux dépourvu des éléments des os du sang, c'est le seul qui n'échauffe pas, le seul aussi sans action sur les dents.

MALADIES DES ENFANTS, *lymphatisme, anémie, engorgement des glandes du cou, pâleur et mollesse des chairs, éruptions de la peau*, le Sirop de raifort iodé de GRIMAULT et Cie est populaire pour leur guérison, et remplace avantageusement l'huile de foie de morue, si désagréable et si indigeste.

MIGRAINES, *névralgies*, guérison instantanée par le Guarana de GRIMAULT et Cie. 1 à seul paquet suffit, le plus souvent, pour faire disparaître la plus violente migraine. Son efficacité lui a valu son admission dans la pharmacopée, publiée l'année dernière par ordre du gouvernement.

RHUMES, *catarrhes, bronchites, grippe, irritations de poitrine*. Le *Sirop de Sève de pin maritime* de LAGASSE, pharmacien à Bordeaux, est le remède par excellence de ces diverses affections.

MAUX D'ESTOMAC, *digestions difficiles, renvois de gaz, vomissements après les repas* ; l'usage des Pastilles de lactate de soude et de magnésie de BUSSON Buisson, lauréat de l'Académie de médecine, est consacré par la science.

ASTHME, *oppression*. L'efficacité des Cigarettes indiennes au Cannabis indica de GRIMAULT et Cie est incontestable.

Dépôts à la *Nouvelle-Orléans*, chez MM. Dussonge, Mansell et Bogel, Moutons Deloche, Castel ; à *Saint-Martinville*, Schwab ; à *Natchitoches*, Simmons ; à *Thibodeaux*, J. Thibodeaux, et dans les principales pharmacies.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

QUATORZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Montant des primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1866, y compris sa prime non expirée de l'année précédente :

Sur les risques d'incendie		$219,004 20
Sur les risques de mer		326,754 17
Sur risques de rivières		99,845 63
Total		$1,129,502 23
En moins—Primes sur risques non expirés le 31 mai 1866		$226,947 00
Primes remboursées		39,411 97
		$266,358 97
Montant net des primes		$891,543 15

Pertes payées :

Sur les risques d'incendie	$271,238 27	
Sur les risques de mer	173,500 36	
Sur les risques de rivières	43,939 32	
		$481,658 21
Taxes	39,912 97	